

6e édition de l'Exposition internationale d'importation de la Chine: Une trentaine de pays africains exposent leurs produits

MALI

L'information est l'oxygène des temps modernes

MERCREDI 8 NOVEMBRE 2023

1459

www.malikile.com

Malikilé

QUOTIDIEN D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION



Promotion du dialogue interreligieux

Ousmane Madani HAÏDARA et Yeah Samaké aux États-Unis



Kidal : Des Frappe des FAMa contre les groupes terroristes



Journées de la recherche et de l'innovation : De fortes recommandations attendues !



COVID 19

CORONA VIRUS

PROTEGEONS NOUS ET PROTEGEONS LES AUTRES

Suivi des actions de prévention et de riposte au

7 Octobre
2023

RESPECTONS LES MESURES BARRIÈRES



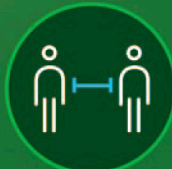
Porter le masque quand la distance de sécurité ne peut être respectée



Se laver les mains régulièrement



Tousser ou éternuer dans le coude



Respecter la distance de sécurité



Utiliser le gel hydro-alcoolique pour vous désinfecter les mains



Eviter de se serrer les mains



Eviter de se toucher le visage : la bouche, les yeux ou le nez

Echantillons testés

07

Nouveaux cas confirmés

0

Nouveaux guéris

0

Nouveaux décès

0

Au cours des dernières 24 H

VACCINATION

698873 Vaccinations incomplètes

3742757 Vaccinations complètes

Bilan global de la situation du Covid 19

cas confirmés

33150

Guéris

32331

Décès

743

dont 01 font l'objet d'un suivi médical



MALIKILÉ

Sensibilisation

Ministère de la Santé et du Développement Social

P.11



P.18



P.23



/ Une /

Promotion du dialogue interreligieux :
Ousmane Madani HAÏDARA et Yeah Samaké aux États-Unis

P.4

/ Breves /

Kidal : Des Frappe des FAMA contre les groupes terroristes
Lutte contre la corruption : Boubou Cissé en lieu sûr à Abidjan
Camp abandonné de la Minusma à Kidal : Plusieurs terroristes neutralisés par l'armée malienne
Délégations spéciales : Le ministre Maïga va-t-il piétiner la loi ?
Affaire Siriki Kouyaté : Le parquet s'oppose à sa libération

P.10

P.11

P.11

P.12

P.13

/ Actualité /

Journées de la recherche et de l'innovation : De fortes recommandations attendues !
4e édition de la remise de kits scolaires : 750 élèves primés par la CMDT
EDM : Les premières mesures fortes pour assainir et relever la société

P.15

P.17

P.18

/ Politique /

Mali : La transition étouffe les entreprises locales
Conseil des maliens du Sénégal :
L'association Al Bilaly Soudan récuse le nouveau bureau

P.22

P.23

/ Culture & Société /

Circulation routière de Bamako en 2022 :
2830 accidents enregistrés, 158 morts et 3614 blessés !

P.25

/ International /

Guinée :
Neuf morts dans l'opération commando à la prison de Conakry samedi
6e édition de l'Exposition internationale d'importation de la Chine :
Une trentaine de pays africains exposent leurs produits
La 6e édition de l'Exposition internationale d'importation de la Chine :
Une grande fenêtre d'accès au marché chinois

P.26

P.27

P.28

/ Sport /

CAN 2024 :
Abdoulaye Doucouré ne compte pas participer

P.30

Comité de rédaction

Quotidien numérique d'informations générales paraissant du lundi au vendredi

Edité par la Société Agence Malienne de Presse et d'Informations
[AMPI]

Siège: Rue du Gouverneur (902) Immeuble Baye Niass –
Faladié (Bamako – Mali)

Email: ampikile@gmail.com

Site Web: www.malikile.com

Contacts: +223 70 44 22 23

- **Gérant:** Moctar Sow
- **Redacteur en Chef:**
- **Rédaction Générale:** Moctar Sow, Karamako B. KEITA, Ibrahim Sanogo, Yama Diallo, Malick wogo, Maffenin Diarra, Bokoum Abdoul Momini, Binadja Doumbia, Samba Moussa LY journaliste correspondant à Dakar
- **Service Commercial:** Youssef Diarra
- **Secrétariat:** Fatou SISSOKO



Promotion du dialogue interreligieux

Ousmane Madani HAÏDARA

et Yeah Samaké aux États-Unis

Dans un communiqué de presse dont votre journal préféré a reçu une copie, on apprend qu'hier, mardi 7 novembre 2023, sur invitation de l'Ambassadeur Yeah Samaké et de son partenaire, la Fondation STIRLING, le guide spirituel des ANÇAR, accompagné d'une délégation importante, a entamé une visite aux États-Unis. Cette visite a pour objectif de

renforcer le dialogue interreligieux et de promouvoir la liberté de religion en tant que fondement de la paix et de la cohésion sociale.

Cette initiative illustre l'engagement de Yeah Samaké à soutenir le Cheick Cherif Ousmane Madani Haidara et à en faire l'une des personnalités les plus influentes au monde. Ses efforts

visant à favoriser la compréhension mutuelle et le respect entre les différentes communautés de foi, ainsi que son combat pour la promotion de la laïcité dans notre pays, lui ont valu le respect et l'affection du directeur exécutif de la fondation Empower-Mali. Selon Yeah Samaké, ce voyage marque le début de la promotion du guide des ANÇARS.



La première étape de cette visite conduira la délégation en Utah, où des rencontres de haut niveau sont prévues avec des personnalités politiques, administratives, des leaders religieux ainsi que des membres de la société civile. Ces rencontres permettront d'établir un dialogue constructif et de partager des expériences en matière de coexistence pacifique et respectueuse.

La deuxième étape de la visite sera marquée par un accueil au Départe-

ment d'État Américain, mettant en évidence l'importance de la diplomatie religieuse dans les relations internationales. Chérif Ousmane Madani HAÏDARA et sa délégation seront honorés lors d'une réception spéciale organisée par l'Institut pour la Paix des États-Unis, en reconnaissance de leurs efforts considérables dans la promotion de la paix à travers le dialogue interreligieux.

Cette visite historique est un pas important vers la promotion de la com-

préhension mutuelle et le respect entre les différentes communautés de foi. Le Chérif Ousmane Madani HAÏDARA est reconnu comme une figure emblématique du dialogue interreligieux, et sa présence aux États-Unis renforcera les efforts en faveur de la paix mondiale.

Lire en encadré le communiqué de la cellule communication de Yeah Samaké

■ Karamoko B Keita

malikile.com
LE QUOTIDIEN D'INFORMATION COMMUNICATIVE ET DE PUBLICATION

La première Plateforme de Distribution de communiqués et de relation médias et bien d'autres services ! "

74^{ème} Mémorial
MIGRATION IRREGULIERE : 48 MALIENS PERISSENT EN MER

COMMUNIQUE DE PRESSE

Nous sommes ravis d'annoncer que ce mardi 7 novembre 2023, Son Éminence Sheikh Chérif Ousmane Madani HAÏDARA, une figure emblématique du dialogue interreligieux, a entamé une visite historique aux États-Unis sur invitation de la Fondation STIRLING en collaboration avec Son Excellence Yeah SAMAKÉ, ancien Ambassadeur, ancien Maire et Directeur Exécutif de la fondation Empower-Mali

Cette visite s'inscrit dans une démarche de renforcement du dialogue interreligieux et de promotion de la liberté de religion comme pierre angulaire de la paix et de la cohésion sociale. Elle illustre notre engagement continu à soutenir les initiatives qui favorisent la compréhension mutuelle et le respect entre les différentes communautés de foi.

La première étape de cette visite emmènera la délégation en Utah, où des rencontres de haut niveau sont prévues avec des représentants politiques, administratifs, des leaders religieux ainsi que des membres de la société civile. Ces échanges visent à établir des dialogues constructifs et à partager des expériences en matière de coexistence pacifique et respectueuse.

Pour la deuxième étape, la délégation, conduite par Son Éminence HAÏDARA, sera honorée par un accueil au Département d'État Américain, soulignant ainsi l'importance de la diplomatie religieuse dans les relations internationales. De plus, une réception spéciale sera organisée en son honneur par l'Institut pour la Paix des États-Unis, reconnaissant ses efforts considérables dans la promotion de la paix à travers le dialogue interreligieux.

Nous attendons avec impatience les résultats fructueux de cette visite historique et nous sommes convaincus que les échanges qui en découleront contribueront grandement à la mission de paix et de fraternité universelle.

Pour toute information complémentaire, veuillez contacter Monsieur [Nom et prénom] du service de presse.

Bamako, le 7 novembre 2023

Le CCOM Yeah Samaké

■ Youssouf Diallo



Ah maliens ! Tout le monde s'attaque à l'EDM aujourd'hui. Pourtant quand Boua était là, moindre problème on disait Boua dèsèra.

■ La Chaîne FOOT 224



Paul Put, ancien sélectionneur de la Guinée, est nommé à la tête de l'équipe nationale de l'Ouganda. Le Syli National affronte l'Ouganda le 17 novembre 2023. Retrouvailles ! #LaChaîneFOOT224 #SyliNational



■ Manténin Niambele



EDM sa , sa situation on dirait chanson coupé décalé, quand on pense que c'est fini dja c'est là ça chauffe : toleka, Kiri kata pan! Pan Konami zoua! EDM sa on peut faire ça ?

■ Alioune Ifra Ndiaye



Nos journalistes peuvent aussi faire des reportages sur les dysfonctionnements de EDM venant de nous les usagers: exple branchements anarchiques

■ Malick Konate



#Mali - #Kidal : D'après l'état major général des forces armées maliennes, des frappes aériennes ont été menées contre des cibles terroristes à Kidal, entraînant la neutralisation de plusieurs pick-up.

#Bèki_Takè

FLASH INFO


Les FAMa dans leur dynamique de surveillance des activités terroristes à Kidal ont mené des frappes aériennes ce mardi 07 novembre 2023, contre des cibles terroristes dans l'ex camp de la MINUSMA à Kidal.

Les vecteurs aériens des FAMa ont identifié et neutralisé plusieurs pick-up des terroristes

Les FAMa tiennent à rassurer la population et les invitent à ne pas céder à la propagande des terroristes visant à ternir la réputation des forces armées maliennes. La sécurisation des personnes et des biens reste la priorité des FAMa partout sur le territoire malien.

Unis, nous vaincrons !

07 Novembre 2023

◀  **Moussa Toukara** ✓ · Suivre
20 min · 🌐

500sujets out ❤️ quand on vous parle d'EDM, les « vient manger » aussi vont venir pondre leurs âneries. Nous n'en pouvons plus très sincèrement ! Minimum 1.7million de perte. On n'a qu'à faire comment ?



■ **Malick Konate** 

#Mali - #Kidal : Ce matin, plusieurs frappes de drones ont été signalées à Kidal. Cette intervention aérienne menée par les forces armées maliennes a malheureusement causé des victimes, tant des morts que des blessés. Le convoi qui a quitté Gao pour la région Kidal le 2 octobre dernier est toujours stationné à Anéfis depuis le 08 octobre.
#Bèki_Takè

■ **Malick Konate** 

Neko, le Premier Ministre n'a pas encore abordé la question des coupures ? Ou bien est-ce qu'il considère que ce n'est pas de son ressort ? Personnellement, je pense qu'il devrait également nous communiquer son point de vue étant donné qu'il traite de tous les sujets. Peut-être pourrait-il nous proposer une équation ou une théorie qui nous aiderait à résoudre le problème de délestage.
#Bèki_Takè



■ **Malick Konate** 

Lorsque les choses vont bien, il est le premier à être félicité, mais lorsqu'elles vont mal, il est également le premier à être blâmé. Il doit prendre la parole et s'adresser au peuple. J'encourage tous les dirigeants, membres du gouvernement et directeurs de l'EDM à débrancher leurs groupes électrogènes personnels et subir les mêmes coupures d'électricité que le peuple en attendant qu'une solution soit trouvée pour tout le monde.

L'exemplarité commence par soi-même en étant un modèle d'actions exemplaires pour les autres. Serrons les ceintures et souffrons ensemble.

#Bèki_Takè



■ Ministère des Affaires Étrangères - Coop - Int



Son Excellence Monsieur Abdoulaye DIOP, Ministre des Affaires étrangères et de la Coopération internationale, a reçu en audience ce lundi 06 novembre 2023, Son Excellence Monsieur Chikezie Ogbonna NWACHUKWU, Ambassadeur de la République Fédérale du Nigeria, en fin de mission.

Lors de cette audience d'adieux, le Ministre DIOP a exprimé sa reconnaissance au Diplomate nigérian pour sa contribution de qualité à l'essor des relations bilatérales durant son séjour malien. Il a également salué les efforts personnels qu'il a déployés au sein du Comité local de suivi de la transition au Mali en vue de favoriser un suivi conjoint et transparent du processus politique, dans un contexte sous régional et national souvent difficile.

Le Ministre DIOP et son hôte ont conclu par réaffirmer la nécessité de poursuivre les efforts de renforcement de la coopération tant aux niveaux bilatéral que sous régional dans le cadre des intérêts bien compris de nos États et de nos peuples.

Bureau de l'Information et de la Presse/MAECI



■ Kassoum Thera



Ce qui s'est passé à Gao prouve à suffisance que le problème d'électricité ne doit pas être pris à la légère

■ Badou Koba



Triste journée pour la presse malienne. Entre Gao et Ansongo deux confrères ont perdu la vie et deux autres ont été enlevés.

■ Sory de Motti



Delestages
Quelle sera la prochaine étape ?
A défaut d'argent pour acheter le carburant, la société pourra-t-elle faire mieux que ce qu'elle fait ces temps-ci ?

■ DIX-NEUF SOIXANTE



@dixneufsoixante
Coupe d'électricité à l'ambassade du Mali ? Depuis une semaine, nous avons constaté sur les réseaux sociaux qu'il y a une coupure d'électricité à l'ambassade du Mali à Abu Dhabi, que ce soit en raison de l'ambassadeur lui-même ou en raison du non-paiement des factures. Dans la loi des finances de 2018, les crédits alloués à cette ambassade étaient de 189 millions de FCFA, couvrant des dépenses, y compris l'électricité.

@AbdoulayeDiop8

@GoitaAssimi

, je vous prie de vérifier ces informations, car une telle situation nuit à l'image du Mali dans un pays aussi stratégique.

La compagnie d'électricité et d'eau émiratie a coupé le courant et l'eau chez 2 diplomates nouvellement arrivés à Abu Dhabi en raison de factures impayées par l'Ambassadeur. Incroyable mais Véridique!

Kidal

Des Frappe des FAMA contre les groupes terroristes



Dans un flash info publié sur sa page Facebook, la DIRPA annonce des frappes aériennes des Forces Armées Maliennes (FAMA) contre les groupes terroristes qui ont envahi la ville de Kidal depuis le départ précipité de la MINUSMA. Ces frappes font partie de la mission de surveillance des activités terroristes à Kidal. Le mardi 07 novembre 2023, les FAMA ont mené des frappes aériennes ciblant les anciens camps de la MINUSMA à Kidal, où se trouvaient des cibles terroristes. Cette action démontre l'engagement des FAMA à assurer la sécurité des personnes et des biens sur l'ensemble du territoire malien.

Les avions des FAMA ont joué un rôle essentiel dans l'identification et la neutralisation de plusieurs pick-up utilisés par les terroristes. Cette opération témoigne de l'efficacité et de la détermination des FAMA à lutter contre les groupes terroristes qui menacent la stabilité du Mali. Les frappes aériennes ont perturbé les activités des terroristes et réduit leur capacité d'action dans la région de Kidal.

Ces frappes FAMA rassurent la population malienne que la sécurisation des personnes et des biens reste leur priorité absolue. Face à la propagande des terroristes visant à ternir la réputation des forces armées maliennes, les FAMA appellent la population à ne pas céder à la peur et à rester unie. La coopération entre les forces de sécurité et la population civile est essentielle pour contrer les menaces terroristes et préserver la paix dans le pays.

Les frappes aériennes menées par les FAMA contre les cibles terroristes à Kidal ont causé la neutralisation de plusieurs pick-up utilisés par les terroristes et ainsi affaiblir leur capacité d'action et à renforcer la sécurité dans la région. « Les FAMA appellent la population à rester vigilante et à continuer de soutenir les efforts de sécurisation du pays. Ensemble, nous pourrons vaincre les groupes terroristes et préserver la stabilité du Mali. » peut-on lire dans le message de la DIRPA.

Lire en encadré le message de la DIRPA

FLASH INFO

FORCES ARMÉES MALIENNES
F A Ma
FORCES ARMÉES MALIENNES

Les FAMA dans leur dynamique de surveillance des activités terroristes à Kidal ont mené des frappes aériennes ce mardi 07 novembre 2023, contre des cibles terroristes dans l'ex camp de la MINUSMA à Kidal.

Les vecteurs aériens des FAMA ont identifié et neutralisé plusieurs pick-up des terroristes

Les FAMA tiennent à rassurer la population et les invitent à ne pas céder à la propagande des terroristes visant à ternir la réputation des forces armées maliennes. La sécurisation des personnes et des biens reste la priorité des FAMA partout sur le territoire malien.

Unis, nous vaincrons !

07 Novembre 2023

Karamoko B Keita

Lutte contre la corruption Boubou Cissé en lieu sûr à Abidjan

Le dernier chef du gouvernement avant le coup d'État circule depuis peu aux abords de la lagune Ebrié. Désormais Karim Keita a de la compagnie en terre ivoirienne. On peut dire que le coup d'État au Niger a permis ce rapprochement entre "cousins" issus du régime RPM. La situation à Niamey risquait de mettre sous les projecteurs le Malien le plus célèbre de la capitale voisine en la personne de Dr Boubou Cissé, qui y séjourne depuis près d'un an pour «repos familial».



Exilé dans le pays de sa belle-famille, celui qui avait affiché ses ambitions politiques n'est pas en bonne posture. En plus d'être sous le coup d'un mandat international, plusieurs dossiers sont concoctés pour mettre à mal sa notoriété. Frôlant la case prison en fin 2020, il verra son coaccusé, le chroniqueur Ras Bath, rejoindre les geôles de Bamako Coura, sans qu'il soit localisé. C'est depuis cet épisode qu'il avait rejoint le pays de son épouse mais ne pouvait rester encore plus. La proximité entre les deux CNSP de la Sous-région était en passe d'avoir raison de lui. Par précaution, il finit par atterrir à Abidjan dans la commune de Cocody où il est logé en mode VIP. Une information mise à notre attention par un important leader politique souvent au rendez-vous de la présidentielle qui diverge fortement avec la team du colonel Assimi Goita.

Malgré le mandat d'arrêt international contre lui et les fameux appels téléphoniques entre lui et le numéro 1

ivoirien, Dr Boubou est en lieu sûr, et multiplie les rencontres dans la capitale ivoirienne pour booster son carnet d'adresses.

Source: Temoin

Camp abandonné de la Minusma à Kidal : Plusieurs terroristes neutralisés par l'armée malienne

La force onusienne de la MINUSMA (Mission multidimensionnelle intégrée des Nations unies pour la stabilisation au Mali) a abandonné sans rétrocession à l'armée malienne, le camp qu'il occupait à Kidal, le mardi 31 octobre 2023. Quelques jours plus tard, exactement le vendredi 3 novembre, les missions de surveillance aérienne nocturne du territoire malien par les FAMA ont permis d'identifier plusieurs opérations terroristes en cours de préparation dans le camp abandonné de la MINUSMA à Kidal. Cette information véhiculée par l'armée malienne précise que toutes les cibles ont été neutralisées. Face à la tournure des événements, les FAMA exhortent la population à rester vigilante.



Pour rappel, les casques bleus de la MINUSMA qui étaient basés dans le camp de Kidal, ont plié leurs bagages, le mardi 31 octobre 2023. Ce retrait a été confirmé par l'armée malienne à travers un communiqué dont la teneur suit : « Nous avons appris, ce jour 31 octobre 2023, le retrait de la MINUSMA du camp de Kidal. Nous constatons une fois de plus et avec beaucoup de regret que ce retrait n'a point fait l'objet de rétrocession

aux FAMA, comme stipulé dans le calendrier d'occupation des emprises MINUSMA par les FAMA ». Donnant plus de détails par rapport à ce retrait qui était tant attendu, l'armée malienne a averti que « cette situation de départ précipité de la MINUSMA met en péril le processus entamé et menace la sécurité et la stabilité de la région de Kidal ».

Sidiki Dembélé

Source : Le Républicain

Délégations spéciales : Le ministre Maïga va-t-il piétiner la loi ?

En téléchargement depuis deux conseils des ministres, une mesure gouvernementale inédite est sur le point de brûler toutes les étapes et tous les préalables requis en matière de gestion des collectivités territoriales. Telle une épée de Damoclès, elle pèse sur la tête de nombreuses équipes communales dont les directoires vivent dans l'expectative tragique d'être balayées ou épargnées par une dissolution au profit de délégations spéciales.

Selon l'annonce faite par le département en charge des collectives, lors du conseil des Ministres en date du 18 octobre, le redoutable coup de balai vise essentiellement les conseils communaux, régionaux ou de cercle qui ont le malheur d'avoir été épinglés par les missions de contrôle pour des dysfonctionnements ou irrégularités constatées dans leur gestion administrative, financière et comptable. Aucune autre indication édifiante sur l'identité des collectivités retenues et l'inquiétude le dispute par conséquent aux supputations et au fantasme, sauf pour le District de Bamako dont le l'équipe dirigeante a reçu une correspondance dans ces sens. Pour les autres, il semble que c'est la messe ouverte aux démarches pour être épargnés par une mesure d'autant plus arbitraire qu'elle n'aura obéi à aucun préalable et principe requis si elle était effective. D'abord parce que la responsabilité des irrégularités n'est souvent pas assez collective pour justifier une dissolution de l'ensemble des équipes dirigeantes, ensuite parce que les manquements retenus par les missions de contrôle risquent de donner la prépondérance à la présomption de culpabilité sur la présomption d'innocence. Ainsi, en dépit des assurances légales sur la conservation de leurs mandats respectifs jusqu'aux futures élections, des collectivités pourraient être maintenues ou abusivement supplantées au gré de l'intérêt qu'en ont les pouvoirs ou des gages d'adhésion à certains desseins politiques.

La mesure est d'une trivialité beaucoup plus criante par son extension aux collectivités émergentes en passe

de subir une tentative de mainmise et d'accaparement à l'état embryonnaire. En effet, c'est dans le sillage du même conseil des Ministres que le ministre Maïga a manifesté son intention de doter de délégation spéciale les régions nouvellement créées, au détour notamment d'un besoin de leur opérationnalisation. À l'instar des collectivités accusées de rage pour les besoins de submersion par les délégations spéciales, la gestion des nouvelles régions ne manquera certainement pas de preneurs. Seulement voilà : leurs équipes par défaut seront installées sur fond d'une violation encore plus abrupte des dispositions légales qui régissent le fonctionnement des collectivités. Et pour cause, selon le Code des collectivités qui fixe les conditions de recours aux dites délégations spéciales, celles-ci n'interviennent que pour combler un vide consécutif à la dissolution d'une collectivité déjà opérationnelle, qu'il s'agisse d'un niveau régional ou communal. Toute autre gymnastique tiendrait d'un torpillage injustifiable à des desseins peu avouables.

AKÉÏTA

Le Témoin



Affaire Siriki Kouyaté : Le parquet s'oppose à sa libération

Dans une affaire qui a suscité un vif intérêt au sein de l'opinion publique malienne, Siriki Kouyaté, animateur de radio et porte-parole du mouvement YEREWOLO, se trouve toujours derrière les barreaux. La Cour d'Appel avait récemment ordonné sa mise en liberté, mais le parquet s'est opposé à cette décision, maintenant le suspense quant à son sort.

La nouvelle de la libération imminente de Siriki Kouyaté avait été accueillie avec joie par ses partisans et sympathisants, qui s'étaient exprimés en masse sur les réseaux sociaux. Cependant, leur enthousiasme a été douché par des informations récentes selon lesquelles le parquet aurait opposé une fin de non-recevoir à sa libération, sans pour autant révéler les motifs de cette opposition.

Siriki Kouyaté avait été incarcéré en septembre 2023 pour des propos supposés visant à perturber l'ordre public. Ces commentaires controversés ont été tenus pendant le procès d'Adama Ben Diarra, également connu sous le nom de Ben le Cerveau, qui est le président du

mouvement YEREWOLO sur le debout et qui reste en détention après avoir été exclu du Conseil National de Transition (CNT).

Les avocats et partisans de Siriki Kouyaté se démènent pour obtenir sa mise en liberté, affirmant que sa détention est injuste et en violation des principes de justice. Les circonstances entourant cette affaire complexe restent floues, mais le cas de Siriki Kouyaté continue d'alimenter les débats au Mali.

Il est important de noter que la décision de la Cour d'Appel en faveur de la libération de Siriki Kouyaté a suscité un vif intérêt au sein de la société civile et de la communauté internationale. Les observateurs de droits de l'homme et les défenseurs de la liberté d'expression ont suivi de près cette affaire et exprimé leur inquiétude quant à la situation des droits de l'homme au Mali.

La suite de cette affaire demeure incertaine, et le sort de Siriki Kouyaté reste en suspens. Nous continuerons de suivre de près les développements de cette affaire et vous tiendrons informés des derniers développements.

Moussa Keita

Source : Bamada.net





Office central de Lutte contre l'Enrichissement illicite (OCLEI)

Lutte contre la corruption : Quels sont les rôles et attributions de l'OCLEI ?

L'ordonnance n° 2015 – 032 P-RM du 23 septembre 2015, portant création de l'office centrale de lutte contre l'enrichissement illicite en ses articles 4, 6 et 7, définit les missions et attributions de l'OCLEI.

Article 4 : L'Office central de Lutte contre l'Enrichissement illicite a pour mission de mettre en oeuvre l'ensemble des mesures de prévention, de contrôle et de lutte envisagées au plan national, sous régional, régional et international contre l'enrichissement illicite.

A ce titre, il est chargé :

- d'assurer, dans le respect des compétences propres à chacune des structures concernées, une coopération efficace et la concertation des autorités nationales, directement ou indirectement concernées par la lutte contre l'enrichissement illicite ;
- de prendre communication des déclarations de biens aux fins d'exploitation ;
- de recevoir également toutes autres informations utiles nécessaires à l'accomplissement de sa mission, notamment celles communiquées par les organes de contrôle et d'inspection ainsi que les officiers de police judiciaire ;
- de demander aux assujettis ainsi qu'à toute autre personne physique ou morale, la communication des informations détenues par eux et susceptibles d'enrichir les éléments justifiant la saisine des autorités judiciaires compétentes ;
- d'effectuer ou de faire effectuer des études périodiques sur l'évolution des techniques utilisées aux fins d'enrichissement illicite ;
- de centraliser les informations nécessaires à la détection et à la prévention des faits d'enrichissement illicite ;
- d'animer et de coordonner, en tant que de besoin, aux

niveaux national et international, les moyens d'investigations dont disposent les administrations ou services pour la recherche des infractions induisant des obligations de déclaration ;

- d'émettre un avis sur la mise en oeuvre de la politique de l'Etat en matière de lutte contre l'enrichissement illicite et de proposer toutes réformes nécessaires au renforcement de l'efficacité de la lutte contre l'enrichissement illicite ;
- de susciter et de promouvoir au sein des institutions et des organismes publics et parapublics des mécanismes destinés à prévenir, détecter et faire réprimer l'enrichissement illicite ;
- d'évaluer périodiquement l'impact des stratégies et les performances atteintes ;
- de recommander toutes réformes, législative, réglementaire ou administrative, tendant à promouvoir la bonne gouvernance, y compris dans les transactions commerciales internationales ;
- de recevoir les réclamations, dénonciations et plaintes des personnes physiques ou morales se rapportant à des faits d'enrichissements illicites ;

Article 6 : Il entretient des relations de coopération avec les organismes nationaux et internationaux similaires intervenant dans le domaine de la lutte contre l'enrichissement illicite.

Article 7 : L'Office central de Lutte contre l'Enrichissement illicite adresse un rapport annuel d'évaluation des activités liées à la prévention et à la répression de l'enrichissement illicite au Président de la République.

Journées de la recherche et de l'innovation : De fortes recommandations attendues !



Le Premier ministre Choguel Kokalla Maïga a présidé le lundi 6 novembre 2023 la cérémonie de lancement des journées de la recherche scientifique et de l'innovation au Centre International de Conférences de Bamako (CICB). C'était en présence du ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique, Pr. Bouréma Kansaye, plusieurs membres du gouvernement et des universitaires. Le thème retenu pour ces journées de la recherche et de l'innovation est : contribution de la recherche et de l'innovation technologique au service de la performance de l'économie malienne.

Ces journées permettront aux chercheurs et innovateurs de notre pays de débattre des grands défis de la science afin de créer des opportunités et de promouvoir la recherche dans un processus d'industrialisation. L'urgence est aujourd'hui de créer une passerelle de collaboration avec le secteur privé dans le but de stimuler l'économie, la société et la sécurité.

Notre pays a également enregistré des avancées considérables en termes de recherche et d'innovation, témoignant de notre ambition et de notre volonté politique à travers des activités visant à promouvoir la culture de la recherche et de

l'innovation et à évaluer la dynamique de l'écosystème.

Le ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique, Pr. Bouréma Kansaye, a souligné l'importance capitale de ces journées de la recherche scientifique et de l'innovation. Elles visent également à mettre davantage l'accent sur la contribution de la recherche scientifique et de l'innovation au développement socio-économique de notre pays et à évaluer la dynamique de l'écosystème de la recherche et de l'innovation. Il s'agit d'une excellente occasion de rencontres et d'opportunités. L'objectif des journées de la recherche scientifique et



de l'innovation est d'atteindre une souveraineté scientifique, c'est-à-dire de développer des mécanismes internes et propres de financement au Mali. «Au cours de ces journées, la question de la recherche et de l'innovation sera débattue avec des chercheurs éminents et des personnalités de haut niveau de notre pays. Les liens entre recherche et changements climatiques, innovation technologique et santé, financement de la recherche et productivité agricole, etc., seront analysés en détail, avec, je n'en doute pas, des solutions prêtes à être utilisées par les décideurs et les acteurs dans leur ensemble. Je salue l'engagement sans faille du Président de la Transition, le Colonel Assimi Goïta, pour son engagement en faveur d'une recherche performante ainsi que pour ses orientations qui servent de boussole à l'action collective qui

incombe au gouvernement», a-t-il déclaré.

Le Premier ministre, Dr Choguel Kokalla Maïga, a affirmé que la science doit désormais servir à améliorer les conditions de vie des populations, ce qui est une évidence, tout en saluant la pertinence de la corrélation avec les acteurs économiques. « J'invite le monde universitaire à relever les défis politiques, géopolitiques et géostratégiques. Il est essentiel d'intensifier les travaux dans les domaines de l'éducation, de la culture, de la sécurité, de l'alimentation, de l'environnement et du développement agricole. Je tiens à rappeler que notre jeunesse fait face au monde sans complexe», a-t-il déclaré, avant de saluer leurs exploits lors des compétitions internationales. Sous l'impulsion du Président de la Transition, le gouvernement a affirmé sa volonté de

créer un centre de robotique et d'intelligence artificielle.

Il a poursuivi en disant : «Par cette occasion, notre pays souhaite montrer aux partenaires africains et internationaux la maturité de notre système de recherche technologique et d'innovation. Des réformes sont en cours pour mettre à la disposition des acteurs des centres modernes et adaptés, et créer les conditions favorables à l'épanouissement de notre jeunesse engagée. Cette politique vise à poser des bases durables. La recherche et l'innovation doivent accorder une attention particulière à la sécurité nationale, alors que les Forces de Défense et de Sécurité s'efforcent de rétablir la souveraineté de notre pays», a-t-il conclu avant de lancer officiellement les travaux.

■ Ibrahim Sanogo

4e édition de la remise de kits scolaires : 750 élèves primés par la CMDT

Dans le cadre de la diffusion et de la mise en œuvre des activités de sa responsabilité sociétale, la CMDT, en collaboration avec la BDM-SA, a fait parler son cœur. Au total, 750 élèves issus de cinq filiales de coton ont été primés par la holding à travers la remise de kits scolaires. En plus des meilleurs élèves des 1^{ère}, 2^e et 3^e années fondamentales, les enseignants de 3^e année ont été dotés de guides en français et en mathématiques, sous formes de fiches préparatoires.



Placée sous la présidence du sous-préfet de Fana, Tahirou Dembélé, la cérémonie de lancement a eu lieu, le 2 novembre à Werekela, dans la filiale Centre, en présence du Directeur Général Adjoint de la CMDT, Cheick Tidiane Doucouré et le représentant de la BDM-SA, Aboubacar Berthé. Etaient également aux côtés de l'administrateur de la filiale centre, Moro Diakité, le DAE adjoint de Fana, Bokary Keita, les élèves, les parents d'élèves, les enseignants et les di-

recteurs des établissements fondamentaux de Werekela, Sirakorodie, Warsala, Balan, Dien, Gouana, Kolonbada-Saba, Manakoro, N'Djenina et Yolla.

L'événement a été par ailleurs agrémenté par une manifestation folklorique et un sketch présenté par les élèves de Werekela. Ladite représentation a duré quelques minutes au cours desquelles la troupe a sensibilisé les producteurs de coton sur les dangers liés à l'utilisation des

emballages vides de pesticides et le travail des enfants.

Et l'administrateur de la filiale centre, tout en rappelant que l'éducation à toutes les échelles constitue le socle du développement socio-économique et culturel, a mentionné que l'objectif de cette remise est d'encourager les élèves à mieux étudier et susciter la compétition.

Par cette remise de kits, selon le DAE adjoint de Fana, Bokary Keita,

la CMDT contribue par conséquent à l'amélioration de la qualité de vie et au renforcement de la scolarisation des enfants. Pour lui, cette aide est une contribution au combat de la déscolarisation d'enfants contraints à l'abandon de l'école à cause des difficultés financières des parents.

Quant au préfet, il a insisté sur l'implication des autorités scolaires ainsi que des enseignants dans la sensibilisation que mène la CMDT pour protéger les enfants contre le danger des bidons vides d'insecticides.

Pour sa part, le représentant de la BDM, Aboubacar Berthé, a rassuré de l'intérêt de sa structure, en tant que banque citoyenne, pour toutes les actions qui contribuent au développement du pays dans son en-

semble et du domaine éducatif en particulier. Et d'engager la BDM à rester aux côtés de la CMDT pour soutenir les cotonculteurs

Inclus durant la campagne 2020/2021, notamment lors de la campagne de commercialisation entre la holding et la BDM-SA, le volet « Responsabilité Sociétale des Entreprises », selon le DGA, est devenue indispensable pour améliorer l'image de marque des entreprises auprès des consommateurs, de mieux gérer les ressources de l'entreprise et d'améliorer la productivité interne. Ce concept Responsabilité Sociétale des Entreprises, ajoute-t-il, « est un concept dans les entreprises intègrent sur une base volontaire, les préoccupations sociales, environnementales et économiques dans

leurs activités et dans leurs interactions avec leurs parties prenantes »

En adoptant des pratiques plus éthiques et plus durables dans son mode de fonctionnement, le CMDT, selon le DGA Doucouré, contribue à l'amélioration de la qualité de vie et au renforcement de la scolarité des enfants. « Rien ne peut être de trop pour soutenir le système éducatif de notre pays », a-t-il martelé avant de rassurer les cotonculteurs que la CMDT ne ménagera aucun effort pour soutenir et mettre en œuvre l'ensemble des activités prévues dans le cadre de la responsabilité sociétale.

■ **Amidou Keita**
Le Témoin

EDM: Les premières mesures fortes pour assainir et relever la société

* Retour à la consommation du fuel

* Limitation du nombre de fournisseurs à quatre

Après le constat des dysfonctionnements réels dans la fourniture de combustibles, les premières mesures du plan de redressement de l'EDM SA, à l'actif du ministre de l'Energie et de l'Eau, Mme Bintou CAMARA, ont été dévoilées. Une des plus remarquables parmi les nouvelles décisions du ministre est la réduction drastique du nombre pléthorique de fournisseurs de carburants. De plusieurs centaines, le nombre de fournisseurs est ramené à quatre sociétés, qui ont été identifiées pour assurer l'approvisionnement correct et ininterrompu de l'EDM en combustibles et assainir la fourniture de carburants.

Une rencontre de concertation a été convoquée par la ministre de l'Energie et de l'Eau, Mme Bintou CAMARA, à son département, lundi 30 octobre 2023, avec les grands opérateurs pétroliers fournisseurs de EDM SA. L'objectif de la rencontre était de partager avec ces fournisseurs, les nouvelles dispositions pour assainir la fourniture de carburants, assainir le secteur et favoriser le redressement de l'EDM SA afin qu'elle réponde aux attentes

légitimes du peuple malien. La rencontre s'est déroulée en présence du directeur général de EDM SA, Abdoulaye Djibril DIALLO, et de son directeur central du Pôle Finance, Comptabilité et Commerciale, Moussa DIAKITE.

Un système de gestion basé sur le « Fuel Management » sera mis en place et permettra de surveiller et de contrôler à l'aide d'un compteur le niveau de carburant ou de Gas-oil

dépoté par le fournisseur dans n'importe quelle centrale électrique. Seul le niveau de fuel consommé par les centrales sera payé.

L'hebdomadaire, Les Secrets Bancaires, a rappelé que ce système de gestion a déjà fait recette dans la fourniture du carburant à l'EDM SA. Selon le journal, « en 2014, il y a eu un changement important dans le système de fourniture, avec l'introduction de groupes électrogènes de nou-



velle génération, qui fonctionnent au fuel, sachant qu'auparavant les groupes d'EDM carburaient seulement au gas-oil. A l'époque, STAR OIL, l'entreprise panafricaine de Tidiani BEN AL HOUSSEIN (PDG), devenue aujourd'hui STAR OIL GROUP disposait d'un stock de sécurité assez suffisant pour un mois de consommation de l'EDM. Le système disposait d'un compteur entre le bag de stockage et la centrale de production, de sorte que la société EDM ne paie que ce que le compteur aura marqué, comme effectivement consommé. Il s'agit du cas d'un pré-financement qui était endossé par la société STAR OIL en investissant à cet effet des milliards de FCFA pour

avoir constamment à sa disposition une réserve de près de plusieurs millions de litres de fuel dans son stock. Pour cela, STAR OIL utilisait plus de 200 camions pour EDM».

L'expérience profitable du fuel

Selon l'article de l'hebdomadaire Les Secrets Bancaires, les ruptures de stock de gas-oil, qui étaient fréquentes ont pu être circonscrites par l'intervention de Star Oil à partir du 1er avril 2014. Et c'est depuis cette date que l'accent a été mis sur la consommation du fuel qui n'avait pas connu de rupture dans la fourniture, malgré les montants élevés des dettes dont l'EDM lui est rede-

vable.

L'EDM SA qui est devenue un Etat dans l'Etat a délaissé le fuel au profit du gas-oil, parce que le fuel est peu traficable, utilisé principalement dans les grands groupes de EDM, alors qu'avec le gas-oil, il y a à boire et à manger, pour paraphraser Mme la ministre de l'Energie et de l'eau, à l'émission L'Invité de l'ORTM du 24 octobre 2023.

Comparé au gas-oil, le fuel a un double bénéfice : un prix d'acquisition moins cher que le gas-oil, et un pouvoir énergétique supérieur par litre. C'est dire qu'avec 1 litre de fuel on dispose de plus d'électricité

qu'avec 1 litre de gas-oil. Le pouvoir calorifique du fuel est plus élevé que le gas-oil et son prix d'achat est également moins cher; et malgré les bénéfices comparatifs, l'EDM, au lieu de se mettre principalement au fuel, a décidé de le délaissier au profit du gas-oil. A cet effet, les principales centrales fonctionnant au fuel sont contraintes à l'arrêt.

Mesures fortes de Mme la ministre

Ainsi, au-delà de la limitation du nombre de fournisseurs à quatre sociétés, il y a ce retour au fuel dans lequel se remet l'EDM pour minimiser les vols de carburant, les surfacturations et pour assainir la production énergétique et la fourniture d'électricité au Mali.

La rencontre organisée par le ministre, le lundi 30 octobre, aura été celle décisive des décisions prises de concert avec les fournisseurs et la direction de l'EDM.

Désormais, chaque fournisseur sera payé en fonction de la quantité exacte de carburants véritablement déposés dans les centrales, cela en lieu et place des paiements par ci-

ternes qui se faisaient habituellement. Ce qui constitue une réponse adéquate aux multiples problèmes révélés par les enquêtes concernant le vol de carburants et même la disparition des stocks.

Aussi, deux des quatre fournisseurs retenus, fourniront du carburant, tandis que les deux autres fourniront du Gas-oil. Des contrats dûment établis préciseront clairement les rôles et responsabilités de chaque contractant ainsi que les modalités de fournitures. « Finis les achats sur place, vous devez fournir du carburant conformément à vos contrats et cela de façon ininterrompu. Des efforts seront faits par EDM et l'Etat pour le paiement correct de vos factures dûment établies conformément aux règles de la comptabilité. Aussi, vos créances seront apurées conformément à un mécanisme qui sera établi avec vous », a expliqué la ministre de l'Energie et de l'Eau, Mme Bintou CAMARA, au cours de cette rencontre avec la direction de l'EDM et les fournisseurs. Elle a invité ses partenaires à un respect strict de leur engagement.

Dans son intervention, le directeur général d'EDM SA, Abdoulaye Djibril

DIALLO, s'est inscrit dans la droite ligne de la mise en œuvre de ces nouvelles modalités de gestion, l'objectif étant de favoriser une gestion saine de la société. Il a soutenu que le « Fuel Management » qui sera mis en place permettra de mieux gérer et d'améliorer la consommation de carburant et les dépenses liées, de suivre en temps réel la consommation de carburant, afin d'améliorer l'efficacité de la fourniture d'électricité, tout en rationalisant les dépenses.

Les opérateurs pétroliers se sont engagés tous à honorer leur part du contrat. Ils ont soulevé un certain nombre de difficultés liées particulièrement aux paiements des dettes ainsi qu'au renforcement de la confiance entre eux et leurs partenaires notamment les institutions financières et les banques, rapporte une note de la cellule de communication du département dont nous avons eu copie. Les fournisseurs de carburant ont aussi sollicité l'accompagnement de Mme la Ministre afin de booster leurs financements auprès de ces institutions.

■ B. Daou

Source : Le Républicain

Abonnez-vous à votre journal numérique

Malikilé

pour recevoir les dernières informations

Whatsapp:70 44 22 23 - Mail:@gmail.com

Site:www.malikile.com



**Aidez-nous à lutter
contre le Terrorisme
Contactez le Centre
d'appel « DÈMÉSO »**



**80001120
80001122**



**+223 98-17-36-45
+223 98-17-36-75**



**HALTE AU
TERRORISME
AU MALI**

Mali

La transition étouffe les entreprises locales

C'est avec une grande surprise et stupéfaction que nous avons appris à travers un communiqué du conseil de ministres la semaine passée, l'adoption d'un projet de décret portant approbation du marché relatif à la fourniture des équipements pour la fabrication des plaques d'immatriculation au groupe eha hoffman international gmbh représenté par la société djiguiya signature.



Pour plus d'informations afin d'avoir des thèses et des arguments solides à notre surprise et étonnement, face au mode d'attribution qui nous a paru peu orthodoxe, nous avons entamé une démarche auprès de qui de droit : en occurrence la Direction Générale des Marchés Publics (DGMP). Et cela en conformité avec un adage de chez nous : « ramasser le fruit sous l'arbre ».

Cela fut la croix et la bannière. Car, après m'avoir tourné en rond comme une balle de Ping-pong entre les bureaux, et comme un fétu de pailles balloté dans un

océan entre différents bâtiments, la moisson fut hélas infructueuse.. Une telle attitude face aux hommes de medias donne à ce silence, des résonances presque insupportables.

C'est ainsi qu'après nos investigations auprès de certaines compétences en la matière, nous avons appris que l'attribution ou le retrait d'un marché public obéit à des règles très strictes, aussi bien que certaines pratiques urgentes comme le gré à gré ou l'entente directe.

Par rapport à la fabrication des

plaques d'immatriculation, une société de la place est déjà détentrice d'une convention de délégation de service public en cours portant fourniture de plaques minéralogiques pour les véhicules: la Société Yattassaye Fils-Sarl. A cet effet, qu'est-ce que le Département aurait reproché à cette Société détentrice de la convention la (Société Yattassaye Fils-Sarl) comme grief d'exclusion ou de retrait avant terme de cet accord ?

Il a été rétabli que le retrait d'une convention se justifie à partir des cas comme : l'inobservation ou la transgression des clauses ou du

cahier des charges constatées après une mise en demeure sans suite, les cas de négligence, de l'incapacité ou de mauvaise foi compromettant l'intérêt général ou la qualité. Alors, sur quelle base se serait fondés les décideurs pour l'élimination et attribuer à un tiers en catimini à travers une entente directe.

En effet, comment un marché sur ce domaine pourrait être attribué à une société étrangère inconnue des Maliens et qui serait représenté par une structure-écran : DJIGUIYA SIGNATURE au détriment de celle qui a plusieurs décennies d'expériences dans le domaine, et employant des centaines de Maliens ? Et pire, il paraîtrait que ce marché d'une valeur de 3 milliards 525 millions 217 mille 215 francs CFA a été attribué à partir d'une entente directe en violation du Décret N°2015-604/P-RM du 25 Septembre en son article 58 2.

Le marché de la carte biométrique aurait été attribué à une entreprise étrangère (Allemande) dans les mêmes conditions alors qu'il existe des entreprises aux compétences avérées dans ce domaine. Des milliards passent sous la barbe des nationaux au profit des étrangers. Avec une telle approche, l'horizon devant les entreprises nationales qui contribuent efficacement au déclin de chômage au Mali s'assombrit.

Je pense que dans le contexte d'un Mali actuellement enfoncé dans une crise sécuritaire, économique et même morale, les périodes de transition doivent être mises à profit pour restaurer un minimum de confiance et de sécurité sur la gestion transparente de bien publics afin d'enclencher des changements institutionnels et politiques ambitieux.

A cet effet, nous invitons les acteurs de la Transition et spécifiquement le Président Assimi Goita à tout mettre en œuvre pour une politique en faveur de la sécurité des investissements nationaux, de défendre les droits de nos entreprises contre toute violation de leur droit, en les rétablissant dans leurs droits spoliés, à mettre fin à l'impunité, à la gouvernance corrompue, dévastatrice, et prédatrice de ressources publiques au profit d'une minorité afin de déclencher un processus de refondation de l'Etat. Il faut que ces conditions soient remplies pour qu'une transition ouvre effectivement la voie à une nouvelle trajectoire économique positive.

Mohamed KIMBIRI President
Collectif des Associations
Musulmanes du Mali

Source : Le Républicain

Conseil des maliens du Sénégal : L'association Al Bilaly Soudan récuse le nouveau bureau

Regroupés au sein de l'association Al Bilaly Soudan, ladite association de ressortissants maliens est élargie à d'autres entités toutes enregistrées à l'ambassade du Mali au Sénégal comme Faso Kanu, Narhawa, ressortissants du cercle Goundam, Guédji gourma, CAFO et Askia Mohamed.

Dans leur correspondance adressée au ministre de tutelle, ils dénoncent avec la plus grande rigueur les conditions dans lesquelles des émissaires du Haut Conseil des Maliens de l'Extérieur et de son président Habib Sylla ont procédé à l'installation d'un nouveau bureau du Conseil des Maliens du Sénégal. Conduite par Monsieur Mahamadou Camara, secrétaire exécutif, et Salia Kanté, la délégation de Bamako est accusée de s'y être pris sans concertation avec une quelconque entité de la place. Une raison, selon les contestataires de prétendre à l'annulation pure et simple du processus et de l'équi-

pe dirigeante qui en est issue. Ils dénoncent en effet des pratiques d'un autre âge qu'ils estiment en porte à faux avec les vertus républicaines et la bonne conduite pour une Nation qui se veut en redressement. «Cela n'honore ni ses auteurs ni la République et des valeurs», fulmine un contestataire au sortir de l'assemblée générale électorale du 28 octobre 2023 à l'Ambassade du Mali, en fustigeant les conditions d'installation des hommes et des femmes pour conduire aux destinées pour les cinq prochaines années du Haut Conseil des Maliens du Sénégal. «Nous n'avons eu droit qu'à la lecture d'une décision

du Président du Haut Conseil Habib Sylla par laquelle il nous informe avoir désigné Monsieur Salia Coulibaly, ancien secrétaire général du bureau de Dakar, pour remplacer Monsieur Almadane Ibrahima Touré, président sortant », ont-ils fait savoir. Et de laisser entendre dans la foulée que seule la sagesse des responsables a empêché le sang de gicler en abondance.

Allusion faite à un manquement aux Statuts et Règlement Intérieur adoptés par les conseils de base et en vigueur depuis 2021, les contestataires de Al Bilaly Soudan rappellent que le Haut Conseil



est la seule instance habilitée à proposer, amender et réviser après approbation.

Les responsables de l'Association évoquent notamment l'article 26 desdits textes en vertu duquel l'assemblée générale, en tant qu'instance de décision et d'orientation du HCM-Pays, élit en sein le bureau du HCM-Pays et adopte son programme d'activités. Pour les pays où les Maliens ne sont pas regroupés en

différentes associations ou lorsque les associations sont frappées de disfonctionnement constaté par le HCM, l'élection du bureau de HCM-Pays se fait au suffrage universel direct. Et d'en déduire un impératif de justice et de respect des procédures légales auxquelles le Haut conseil a librement souscrit et qui le créditent d'une confiance populaire. Pour ce faire, l'association interpelle le pouvoir central qu'elle exhorte à prendre des

mesures pour garantir les droits de toutes les parties impliquées par un arbitrage «juste et équitable des problèmes auxquels les Maliens de l'extérieur sont confrontés». Du reste, ils décident de poursuivre l'affaire devant les tribunaux en espérant circonscrire une impunité qui n'a que trop duré à leurs yeux.

La Rédaction

Le Témoin

www.malikile.com

Circulation routière de Bamako en 2022 : 2830 accidents enregistrés, 158 morts et 3614 blessés !

Ce sont au total 2830 accidents corporels qui ont été constatés ayant occasionné 158 pertes en vie humaine et 3614 blessés en 2022 à Bamako. Ces chiffres ressortent du rapport sur le bilan des accidents corporels de la circulation routière dans le District de Bamako pour l'année 2022, publié au mois d'octobre dernier.

Elaboré par la Direction de la Régulation de la Circulation et des Transports (DRCTU) et composé d'une trentaine de pages, le Rapport sur le bilan des accidents corporels de la circulation routière dans le District de Bamako de l'année 2022 a été dévoilé en octobre 2023. En effet, selon ce Rapport, l'insécurité routière s'est aggravée durant ces dernières années en raison de la congestion des routes et de l'augmentation exponentielle de l'outil de transport (Croissance du parc automobile et la recrudescence exponentielle de la circulation des engins motorisés). Malheureusement, qu'une bonne partie des accidents de la route touche les Usagers les plus vulnérables, que sont : les conducteurs de 2 roues motorisées, les piétons et les personnes âgées.

Pour les conducteurs de 2 roues motorisées, nous apprend le document, ils sont très présents dans l'arène routière de Bamako et approchent la moitié des implications dans les accidents, soit 47,52%. Malgré les efforts des collectivités à adopter la voie publique à la circulation des 2 roues et des piétons (pistes et bandes cyclables, zone de rencontre, etc.), les conducteurs des 2 roues motorisées font parfois preuve de comportements à risques et se retrouvent encore à circuler

dans les zones dangereuses.

Pour ce qui concerne les piétons, à la lumière de ce Rapport, ceux-ci, démunis de toute protection en cas de choc, sont évidemment des usagers extrêmement vulnérables, surtout lorsqu'il s'agit d'enfant ou de personne à mobilité réduite. Donc, qu'ils font partie des nombreuses victimes d'accidents de la route en ville. « Si cela peut être dû à un manque d'attention de leur part, il s'agit souvent d'une perte de contrôle du véhicule par son conducteur » détaille le support.

Quant aux personnes âgées, qu'à l'instar de toutes les grandes villes du Mali, celles du District de Bamako sont des usagers vulnérables très souvent victimes des accidents de la route. S'y ajoute, la diminution de leurs aptitudes visuelles et auditives cumulée à un temps de réaction élevé les met en dangers. Qu'ils soient conducteurs, cyclistes ou piétons.

A en croire les données de ce rapport du DRCTU, en 2022, la Capitale des Trois Caïmans (Bamako) a enregistré 2830 accidents corporels de la circulation routière qui se sont soldés par 158 tués et 3614 blessés.

Le seul point positif de ces données relève du fait qu'en termes d'évolution de l'insécurité routière dans

la Capitale, une comparaison des cas de l'année 2022 par rapport à ceux de 2021, fait ressortir une diminution respectivement de 15,82% pour le nombre d'accidents, 14,59% pour le nombre de tués et 23,37% pour le nombre de blessés. Le document éclaire également que ce sont les hommes qui sont les plus touchés par les accidents de route à Bamako avec 2.939 victimes pour 135 tués, 936 blessés graves et 1.867 blessés légers. Pour les femmes, elles sont au nombre de 772, 15 tuées, 352 blessées graves et 405 blessées légères. Quant aux cas non précisés, ils sont de 7 tués, 35 blessés graves et 19 blessés légers. « La répartition des victimes "hommes" et "femmes" confirme respectivement l'ordre de grandeur 79,20% et 20,80%. Cette répartition, généralement constatée à la même proportion, est observée en ce qui concerne le partage des responsabilités dans les accidents » a précisé ledit rapport. De plus, que la moyenne sur les 10 dernières années à savoir de 2013 à 2022, est de l'ordre de 2971 accidents corporels. Aussi, qu'en 2022, une baisse significative des accidents corporels est observée, par rapport à cette moyenne.

Par Mariam Sissoko
Source : Le Sursaut



Guinée :

Neuf morts dans l'opération commando à la prison de Conakry samedi

Parmi ces morts figurent trois assaillants présumés, quatre membres des forces de sécurité et deux occupants d'une ambulance, apparemment des civils

Samedi, des hommes lourdement armés ont fait provisoirement sortir de prison l'ex-dictateur Moussa Dadis Camara et trois codétenus. Au moins neuf personnes ont été tuées à Conakry, en Guinée, dans cette opération commando, a indiqué le parquet général lundi matin.

Parmi ces morts figurent trois assaillants présumés, quatre membres des forces de sécurité et deux occupants d'une ambulance, apparemment des civils, selon un bilan encore provisoire avancé dans un communiqué par le procureur général Yamoussa Conte. La presse avait fait état de civils atteints à bord d'une ambulance par les échanges nourris de tirs à l'arme automatique.

Evasion ou kidnapping ?

Le cœur de la capitale et en ont extrait Moussa Dadis Camara et trois autres prisonniers, tous les quatre actuellement jugés pour un massacre commis en 2009 sous sa présidence.

Trois d'entre eux, dont le capitaine Dadis Camara, ont été repris le jour même, sans qu'apparaisse clairement s'ils s'étaient évadés ou s'ils avaient été emmenés contre leur gré comme le disent leurs avocats. Un quatrième homme, Claude Pivi, qui figure également parmi les principaux accusés du procès, est toujours en fuite. Le procureur général a indiqué dans son communiqué lancer des poursuites



L'ancien chef de la junte militaire guinéenne, le capitaine Moussa Dadis Camara, qui a été extrait provisoirement de prison, à Conakry le 30 septembre 2009. (PHOTO D'ARCHIVE)

contre Moussa Dadis Camara et ses trois codétenus pour assassinat de membres des forces de sécurité et homicide involontaire.

Meurtres, torture et viols

Moussa Dadis Camara et dix responsables militaires et gouvernementaux répondent depuis septembre 2022 devant un tribunal d'une litanie de meurtres, actes de torture, viols et autres enlèvements commis le 28 septembre 2009 et les jours suivants par les forces de sécurité dans un stade de la banlieue de Conakry, où s'étaient

réunis des dizaines de milliers de sympathisants de l'opposition, et aux alentours.

Au moins 156 personnes ont été tuées et des centaines blessées, et au moins 109 femmes violées, selon le rapport d'une commission d'enquête mandatée par l'ONU. La junte qui a pris le pouvoir par la force en septembre 2021 a publié dimanche soir une série de textes prononçant la radiation de dizaines de militaires et d'agents de l'administration pénitentiaire.

Source : 20 Minutes

6e édition de l'Exposition internationale d'importation de la Chine

Une trentaine de pays africains exposent leurs produits



L'Afrique est fortement représentée à la 6e édition de l'Exposition internationale d'importation de la Chine (CIIE) qui se tient du 5 au 10 novembre 2023 à Shanghai. Plus d'une trentaine de pays du continent africain participent à l'Exposition commerciale. Il s'agit, entre autres, du Sénégal, du Bénin, de l'Afrique du Sud, du Togo, de la Centrafrique, du Cameroun, du Burundi, du Mali, de Djibouti, du Rwanda, de la Tanzanie, du Burkina Faso, de Madagascar. C'est une présence remarquable

du continent qui est donnée à voir à la 6e édition de la CIIE. Un constat qui traduit aussi le dynamisme sans cesse croissant des liens économique et commercial entre l'Afrique et la Chine.

Parmi les produits exposés par les pays africains, on peut énumérer des fruits (ananas, avocat), le beurre de karité, les huiles essentielles, le miel, le chocolat, le café, les tissus traditionnels, le sésame, le vin et des objets d'art... Des produits qui, pour la plupart, ont déjà été bien

appréciés par les consommateurs chinois lors des éditions de l'Exposition économique et commerciale Chine-Afrique qui se sont tenues tous les deux ans à Changsha, dans la province du Hunan en Chine. Grâce aux exonérations douanières accordées par la Chine, les produits africains se font petit à petit une place sur le marché chinois. Un événement comme la CIIE offre encore plus de visibilité aux entrepreneurs africains pour proposer leur savoir-faire. À titre d'exemple, le sésame du Mali est très bien prisé

en Chine d'autant plus que le pays a fait rentrer récemment à Shanghai 133 tonnes de graines.

Plus qu'une simple commercialisation de produits, la CIIE offre aux entrepreneurs africains l'opportunité de tisser de fructueux partenariats avec leurs homologues chinois. Dans le domaine de la transformation des produits agricoles, l'Afrique a un grand besoin de la technologie et du savoir-faire des entreprises chinoises. C'est dire que les entrepreneurs africains sont aussi présents à cet événement pour espérer des partenariats en matière de transfert de technologies. En transformant sur place les produits agricoles avant de les exporter, cela apporte non seulement une plus-value à leur qualité, mais aussi les rend plus

compétitifs à l'échelle mondiale. Au-delà de servir de vitrine à la promotion de leurs produits, la CIIE ouvre aussi des passerelles aux entrepreneurs africains de sorte qu'ils puissent se frotter à d'autres expériences à même de les tirer vers le haut.

La participation d'une trentaine de pays africains à la 6e édition de la CIIE est à saluer à sa juste valeur. Cela dénote d'une certaine vitalité de la coopération économique et commerciale entre l'Afrique et la Chine. Plus les produits africains vont pénétrer davantage le marché chinois, plus la balance commerciale pourrait à tout le moins s'équilibrer entre les deux parties. Comme l'a souligné le Premier ministre chinois, Li Qiang, à la cérémonie d'ouverture de l'Exposition,

la Chine, à travers la CIIE, veut encourager l'ouverture et faciliter l'accès au marché chinois qui dispose de plus de 400 millions de personnes à revenu moyen. Il appartient donc à l'Afrique de savoir tirer le meilleur parti de ces opportunités offertes par la Chine. Cela passe avant tout par un soutien adéquat au monde l'entrepreneuriat dans ses initiatives de transformation des produits agricoles. Il faudra aussi les encourager à participer massivement aux différentes expositions économiques et commerciales qu'organise régulièrement la Chine. La balle est dans le camp des décideurs politiques.

Karim Badolo

Source : français.cgtn.com

La 6e édition de l'Exposition internationale d'importation de la Chine : Une grande fenêtre d'accès au marché chinois

La cérémonie d'ouverture de la 6e édition de l'Exposition internationale d'importation de la Chine (CIIE) est intervenue dimanche 5 novembre 2023, à Shanghai. Pendant six jours, visiteurs et acheteurs professionnels vont découvrir des produits et services venus de plus de 150 pays et régions du monde et tisser des partenariats. Le Premier ministre chinois, Li Qiang, a prononcé un discours dans lequel il a indiqué que la CIIE traduit la volonté soutenue de la Chine de promouvoir l'ouverture du marché chinois au monde entier. L'Exposition commerciale s'impose comme une fenêtre ouverte sur les opportunités du marché chinois et son grand potentiel en termes de demande. En effet, la population chinoise est estimée à plus de 1,4 milliard d'habitants, avec un

groupe à revenu moyen de plus de 400 millions de personnes.

La CIIE, devenant une plate-forme de promotion de toutes sortes de produits commerciaux et services, soutient d'autre part l'innovation. L'impératif d'insuffler de façon continue une énergie dans les domaines scientifiques et technologiques doit être maintenu pour dynamiser le flux des échanges commerciaux entre la Chine et le reste du monde. C'est pour cela que Li Qiang a souligné la nécessité de consolider la coopération avec tous les pays en matière d'innovation, de faciliter l'intégration en profondeur des sciences et technologies avec l'économie et de promouvoir le partage des résultats. À cet effet, des efforts doivent être conjointement consentis dans le partage des

connaissances et des technologies pour permettre aux entreprises d'innover et de développer des produits en adéquation avec les besoins du marché. Cela ne saurait être effectif qu'à travers la levée des barrières entravant le flux dans les facteurs d'innovation. Un point que le Premier ministre a relevé dans son propos.

À travers la CIIE, la Chine entend ouvrir davantage son marché aux potentialités énormes à toutes les parties du monde. Sur le long terme, l'Exposition ambitionne de s'enraciner comme une plate-forme qui encourage la coopération mutuellement bénéfique et qui propose une variété de biens et de services publics internationaux. À terme, il s'agit de faire en sorte que l'ouverture soit au service d'une



économie mondiale plus inclusive, équilibrée et profitable à tous.

Comme l'a mentionné le président chinois Xi Jinping dans sa lettre adressée à la 6e édition de la CIIE, l'événement doit promouvoir un nouveau modèle de développement qui crée de nouvelles opportunités pour le monde à travers le développement continu de la Chine, et de plate-forme qui permet au monde de partager l'énorme marché de la Chine. Depuis la première édition en 2018,

la CIIE a, aux dires du président Xi, su exploiter les forces de l'énorme marché chinois, remplir sa fonction de vitrine pour les achats internationaux, la promotion des investissements, les échanges entre les peuples et la coopération ouverte.

Pour les pays africains, l'Exposition internationale d'importation de la Chine et bien d'autres événements comme l'Exposition économique et commerciale Chine-Afrique et la Foire internationale du commerce des services de Chine (CIFTIS)

offrent des plateaux de promotion de leurs produits en Chine. En plus, de nombreux produits africains bénéficient d'un traitement de Tarif douanier préférentiel spécial d'entrée en Chine. Décideurs et entrepreneurs africains devraient donc profiter des opportunités qu'offrent de telles plate-formes pour mieux faire connaître leurs produits sur le marché chinois. Il s'agit de faire preuve de volonté.

Karim Badolo

Source : français.cgtn.com

CAN 2024:

Abdoulaye Doucouré ne compte pas participer

L'international Malien Abdoulaye Doucouré qui a récemment signé un nouveau contrat avec EVERTON, club anglais, actuellement 16e de la premier-league, s'est exprimé sur sa carrière via son compte Twitter.

Selon le tweet, Doucouré ne souhaite pas participer à la fête du football afri-

cain qui aura lieu en Côte d'Ivoire pour le moment, il veut se focaliser sur son club. Il manifeste sa volonté de rester dans un maillot d'Everton en déclarant ceci «Je ne veux pas y aller».

En affirmant avoir joué avec les Aigles une seule fois, Abdoulaye

Doucouré pense que cette décision, de ne pas participer à la coupe d'Afrique n'est pas d'une grandeur surtout qu'il accorde un grand respect pour sa patrie, le Mali.

Boulby/Malijet.com

Source : Malijet





Bélier (21 mars - 19 avril)

Il est temps de vous faire confiance dans la position que vous occupez. Vous vaincrez vos peurs et vos angoisses en vous concentrant sur vos qualités et compétences, car vous en regorgez. Ne doutez pas de vous, vous êtes votre meilleur atout. Il est toujours possible de vous appuyer sur une épaule ou de demander à une personne de vous soutenir si vous en ressentez le besoin. En un mot : cela va aller, on reste positif au maximum !



Taureau (20 avril - 19 mai)

Au bureau, les beaux jours se suivent et le succès est au rendez-vous. Vous le devez à vos nombreux efforts, à votre sens de l'organisation et à votre écoute. Poursuivez dans ce sens. En recherche d'un emploi, ne ménagez pas vos efforts et pensez à élargir vos champs d'activités. Écumez les sites Internet, les médias, jouez de vos contacts et pensez aux salons organisés dans votre secteur pour dénicher votre prochain job.



Gémeaux (20 mai - 21 juin)

Cette journée ne sera pas fabuleuse dans le domaine du travail. Rien ne va et cela vous désespère. Vous vous sentez même un peu désorienté. Vous faites de gros efforts pourtant. Plutôt que de vous stresser inutilement, attendez un jour meilleur. Si vous cherchez un emploi, ce n'est pas le moment idéal pour montrer toutes vos aptitudes. Vos efforts ne seront juste pas reconnus. Mais cela changera d'ici peu, pas d'inquiétude.



Cancer (21 juin - 21 juillet)

Passionné par votre travail, vous vous donnez à fond sans compter vos heures. Si votre investissement vous vaut la reconnaissance de vos collaborateurs, vous avez tendance à délaissier votre vie personnelle et votre entourage en souffre. Profitez d'un temps off pour vous poser et réfléchir à ce qui compte vraiment pour vous. Vous pourrez alors essayer de mettre en place un équilibre qui vous épanouisse vraiment.



Lion (22 juillet - 23 août)

Le ciel vous incite à la prudence. Évitez de vous lancer dans des entreprises délicates, elles pourraient vous conduire dans des impasses. Si des offres vous semblent alléchantes, prenez le temps de la réflexion et discutez-en avec vos partenaires professionnels. Il est préférable de décliner une proposition de projet aventureuse plutôt que de vous mettre en danger. Le discernement est votre allié.



Vierge (23 août - 23 septembre)

Une journée sous le signe de la gratification côté travail. Si vous avez fourni des efforts particuliers pour finaliser un projet, vous serez remercié à la hauteur du travail effectué. Si vous aviez fait la demande d'une promotion ou d'une mutation, il est probable que l'on vous donne une réponse positive. Quoi qu'il en soit, vous recevez enfin la juste récompense de votre implication. Vous pouvez être fier.



Balance (23 septembre - 22 octobre)

La journée va être longue au travail. Vous avez l'impression que l'on ne vous comprend pas, et vos collègues semblent ne pas vouloir vous suivre, même si vous donnez d'excellents conseils. Vous avez l'impression que rien ne se passe comme prévu. Cependant, rassurez-vous : cela ne durera qu'une journée, et tout rentrera dans l'ordre dès demain. Si vous êtes à la recherche d'un nouveau poste, mieux vaut là aussi attendre. Autrement, vous seriez déçue.



Scorpion (23 octobre - 22 novembre)

Vous rayonnez intérieurement, et cela s'en ressent sur votre travail. Rien ne semble vous arrêter, et les journées passent vite avec vous. Qu'importe la charge de travail qui s'accumule, vous gérez la situation d'une main de maître. Votre sourire et votre bonne humeur sont communicatifs et très appréciés. Vos collègues sont même impressionnés et se demandent quelle est votre recette miracle. Être bien dans sa peau, tout simplement ?



Sagittaire (23 novembre - 21 décembre)

Débordant d'énergie, vous avez mille projets en tête et vous voulez tous les réaliser en même temps. Rappelez-vous que vous avez tendance à commencer beaucoup de choses, mais sans jamais les terminer. Il vous faut commencer par choisir un projet précis. Construisez un plan d'action et forcez-vous à le suivre scrupuleusement... vous verrez, vous allez y arriver et sortirez grandi de cette expérience.



Capricorne (21 décembre - 20 janvier)

Vos projets avancent, certes, mais avec une telle lenteur. Vous imaginez comment accélérer le temps et cela génère de la frustration... Vous connaissez le proverbe : patience et longueur de temps font mieux que force et précipitation. Les obstacles professionnels, qui se dressent encore devant vous, vont finir par céder. Essayez de prendre du plaisir à chaque étape de votre projet. Souvenez-vous que ce n'est pas l'objectif qui compte, mais le chemin !



Verseau (20 janvier - 19 février)

Le ciel vous aide à reprendre du poil de la bête dans la sphère professionnelle. Votre sens de l'initiative refait surface et vous entreprenez de nouvelles choses, notamment un projet que vous avez en tête depuis longtemps. Vous retrouvez votre gnaque et accomplissez les démarches nécessaires sans attendre. Votre bonne humeur et votre diplomatie devraient vous attirer des collaborations qui seront très bénéfiques.



Poisson (19 février - 21 mars)

Ciel un peu voilé. Vous manquez d'inspiration et les idées ne se bousculent pas à la porte. Pas d'inquiétude, votre créativité a peut-être simplement été trop sollicitée ces derniers temps. Même les esprits les plus féconds ont besoin d'un peu de repos. En attendant que les idées de projets reviennent, pourquoi ne pas apporter votre soutien à un collègue en lui faisant profiter de vos nombreuses compétences ?



L'information est l'oxygène des temps modernes

Malikilé

QUOTIDIEN D'INFORMATION GÉNÉRALES, D'ACTUALITÉS ET DE PUBLICITÉS

<p>1273 Malikilé</p> <p>Kamena lève le voile!</p>	<p>1274 Malikilé</p> <p>Les enfants de Badalabougou servis</p>	<p>1275 Malikilé</p> <p>Le président Cissé reçoit la délégation de la Commission de l'UA</p>	<p>1276 Malikilé</p> <p>La grosse arnaque!</p>
<p>1277 Malikilé</p> <p>242 filles et femmes installées</p>	<p>1278 Malikilé</p> <p>De quoi ont peur les pays de la zone franc?</p>	<p>1279 Malikilé</p> <p>Montaga Tall en robe pour défendre l'Islam et le HCIM</p>	<p>1280 Malikilé</p> <p>Les travaux débütent aujourd'hui!</p>

Pour tous renseignements, abonnements, reportages, publicités, annonces ... n'hésitez pas, contactez nous au :

70 44 22 23